

COMMISSION « AGRICULTURE – CHEVAL »

COMPTE-RENDU DU 6 SEPTEMBRE 2023

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des actions menées sur l'année écoulée :
 - Intégration paysagère des bâtiments agricoles
 - Projet alimentaire territorial
 - Etudes et porteurs de projets
 - Suivi de dossier
- Présentation du programme d'action 2024
- Questions diverses.

ÉTAIENT PRESENTS :

- M. Philibert DE MOUSTIER, Président de la commission, élu de Boran-sur-Oise
- M. Gilles SINET, Président de l'Union des Amis du Parc naturel régional Oise – Pays de France et de ses 3 Forêts
- Mme Aude MISSENERD, élue de Viarmes
- Mme Sylvie BOCOBZA, élue de Viarmes
- Mme Anne-Sophie LE VAGUERESSE, Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
- Mme Nelly ZAGADOUDZ, chargée de mission à la Chambre d'Agriculture de l'Oise
- Mme Christine COOREVITS, élue à Saint-Martin-du-Tertre
- M. Yves GAXIEU, élu à Saint-Martin-du-Tertre
- M. Thierry VINCENT, élu de Béthemont-la-Forêt
- M. Daniel DRAY, Maire de La Chapelle-en-Serval
- Mme Dominique VEDY, France Nature Environnement Val-d'Oise
- M. Vincent BARRAILLER, France Nature Environnement Val-d'Oise
- Mme Véronique BRETENOUX, élue de Le Plessis-Luzarches
- M. Claude HERVIN, élu de Bellefontaine
- M. Robert PORQUIER, Comité Départemental d'Équitation de l'Oise
- M. Alain CHASPOUL, Comité Départemental d'Équitation du Val d'Oise
- Mme Nadine FRANCON, élue à Verneuil-en-Halatte
- M. Guillaume DUCHESNE, élu à Borest

ÉTAIENT EXCUSES :

- M. Benoît THIBAUT, élu de Brasseuse
- Mme Ines HEEREN, Conseil Départemental 95
- Mme Lisa LUCHIER, élue de Maffliers
- M. Vincent BOUCHER, élu à Barbery
- M. Abdelillah BRAHIM, DDT de l'Oise
- M. Yves CHERON, Vice-Président de la commission, élu à Ver-sur-Launette
- Mme Hélicia CLAUDE, AESN
- M. Richard CREPON, CUMA du Pays du Sud de l'Oise
- M. François-Xavier DE CHEVIGNY, Président de l'Association des Entraîneurs de Galop
- M. Hervé DEHEZ, France Nature Environnement Val-d'Oise

Apremont
 Asnières-sur-Oise
 Auger-Saint-Vincent
 Aumont-en-Halatte
 Avilly-Saint-Léonard
 Barbery
 Beaumont-sur-Oise
 Beaurepaire
 Bellefontaine
 Belloy-en-France
 Béthemont-la-Forêt
 Boran-sur-Oise
 Borest
 Brasseuse
 Chantilly
 Châtenay-en-France
 Chaumontel
 Chauvry
 Courteuil
 Coye-la-Forêt
 Creil
 Ermenonville
 Fleurines
 Fontaine-Chaalis
 Fosses
 Fresnoy-le-Luat
 Gouvieux
 Jagny-sous-Bois
 La Chapelle-en-Serval
 Lamorlaye
 Lassy
 Le Plessis-Luzarches
 Luzarches
 Maffliers
 Mareil-en-France
 Mont-l'Évêque
 Montagny-Sainte-Félicité
 Montépilloy
 Montlognon
 Mortefontaine
 Mours
 Nanteuil-le-Haudouin
 Nointel
 Noisy-sur-Oise
 Orry-la-Ville
 Plailly
 Pont-Sainte-Maxence
 Pontarmé
 Pontpoint
 Précly-sur-Oise
 Presles
 Raray
 Rhuis
 Roberval
 Rully
 Saint-Martin-du-Tertre
 Saint-Maximin
 Saint-Vaast-de-Longmont
 Senlis
 Seugy
 Survilliers
 Thiers-sur-Thève
 Verneuil-en-Halatte
 Ver-sur-Launette
 Viarmes
 Villeneuve-sur-Verberie
 Villers-Saint-Frambourg-Ognon
 Villiers-Adam
 Villiers-le-Sec
 Vineuil-Saint-Firmin

- Mme Tania KITIC, élue à Fosses
- M. Jean-Baptiste LHERMITE, élu de Pontpoint
- Mme Houmaïrat M'MADI, SAFER Ile-de-France
- M. Philippe PERRIER, élu à Apremont
- M. Alexandre PLATERIER, Terre de Liens Hauts-de-France
- M. Benoit THIBAULT, élu à Brasseuse

ASSISTES DE :

- Mme Marie STURMA, chargée de mission agriculture du PNR Oise - Pays de France

Monsieur Philibert DE MOUSTIER, Président de la commission Agriculture-Cheval, ouvre la séance par un rappel de l'ordre du jour de la commission.

Il donne la parole à Marie STURMA qui animera la présente commission.

➤ ***Bilan des actions menées sur l'année écoulée***

Marie STURMA introduit la présentation en précisant que le bilan inclut les actions menées depuis la dernière commission plénière qui s'est déroulée le 28 septembre 2022.

Le bilan est établi selon les 4 sous-parties suivantes :

- Intégration paysagère des bâtiments agricoles
- Projet alimentaire territorial
- Porteurs de projets et études
- Suivi de dossiers

Intégration paysagère des bâtiments agricoles

Durant l'année 2022-2023, l'équipe du Parc a rencontré 4 porteurs de projets pour la construction de bâtiments agricoles dont deux qui devraient déposer une demande de subvention au cours de l'année à venir.

Un dossier suivi par l'équipe du PNR est passé en CDNPS (Commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysages) au début de l'été et a reçu un avis favorable avec des prescriptions. Une demande de subvention est également attendue.

Sur l'ensemble des dossiers, un est toujours en cours de réalisation avec un premier versement en 2023 à hauteur de 34 000€. Il s'agit du projet de M. DUCHESNE à Borest (délocalisation du corps de ferme avec construction d'un hangar et d'une maison d'habitation). Le volet « aménagement des abords » sera réalisé au courant de l'automne-hiver pour un montant de subvention de 2 310 €.

Projet alimentaire territorial

La première action est l'animation du **réseau de la marque « Producteurs Oise - Pays de France »**. Une réunion avec les producteurs s'est tenue en avril 2022. Il y a eu 6 nouvelles adhésions à la marque (installation et diversification d'activités). Marie STURMA précise qu'un producteur est parti à la retraite et a cédé son exploitation à un agriculteur de Beaurepaire qui souhaitait se diversifier. Il a été rencontré et continue à adhérer à la marque « Producteurs Oise - Pays de France ».

Le **programme d'animation « Goûtons notre territoire »** dont l'édition 2022 était consacrée aux portes ouvertes chez les producteurs de la marque, à des animations autour de l'alimentation locale notamment des balades gourmandes, ... Plus de 700

personnes ont participé aux différentes animations. Le coût total de l'opération est 3 400€.

Sur l'année écoulée, une faible enveloppe a été consacrée à l'**édition d'outils de communication** à destination des producteurs puisqu'une importante commande avait été réalisée en 2021-2022. L'année 2022-2023 a été consacrée à la mise à jour de la plaquette des producteurs et à sa réédition. Un budget total de 5 580 € a été alloué à l'édition des outils de communication.

Dans la continuité d'outils de communication, le Parc naturel régional a fait **réaliser 3 vidéos** afin de promouvoir la marque mais surtout les producteurs et l'alimentation locale. Un budget de 9 900 € a été consacré à cette action. Les vidéos sont visibles sur la page Youtube du PNR Oise – Pays de France.

Voici les liens pour y accéder :

- [Qu'est-ce que la marque « Producteurs Oise - Pays de France » ?](#)
- [Qui sont les producteurs de la marque ?](#)
- [A la découverte de l'asperge.](#)

Trois actions nouvelles ont été proposées :

- Un atelier/formation sur « C'est quoi l'agriculture paysanne ? »
- Des ateliers sur le foncier agricole
- Un café transmission

L'**atelier « C'est quoi l'agriculture paysanne ? »** était animé par Initiatives Paysannes. Malgré le peu de personnes présentes (9), les participants étaient variés : élus, techniciens, agriculteurs, citoyens, porteur de projet, etc. L'objectif de cet atelier était d'introduire la thématique de changements de pratiques afin de répondre à l'objectif inscrit dans la charte « 80% des exploitations agricoles sont engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement ». Le coût supporté était de 900€.

Deux **ateliers sur le foncier agricole** ont été organisés en partenariat avec Terre de Liens Ile-de-France et Hauts-de-France. Ils font suite à l'étude sur le foncier communal réalisée en 2021. Au total, 14 communes ont participé à ces ateliers et des suites seront données notamment à travers le programme d'action 2024. Le coût total de ces deux demi-journées est de 3 600€ (intervention et animation par Terre de Liens).

Tout comme l'atelier sur l'agriculture paysanne, le **café transmission** est une nouvelle thématique qui a été abordée durant l'année. Marie STURMA rappelle que plus de la moitié des effectifs agricoles partiront à la retraite ou cesseront leur activité dans les 10 ans à venir. Il y a clairement un enjeu pour le renouvellement des générations agricoles et le maintien d'une activité agricole diversifiée sur le territoire du PNR. Deux soirées transmissions étaient prévues, mais seule une a abouti (faute d'inscription). La soirée a été assurée par Initiatives Paysannes pour un coût total de 1 520€ (comprenant également l'investissement en temps pour l'organisation de la 1^{ère} soirée). M. PORQUIER s'interroge sur la liste des invités et si les JA (Jeunes Agriculteurs) ont été informés de ces réunions. Marie STURMA précise que les invitations ont été envoyées à l'ensemble des producteurs de la marque ainsi qu'à la Chambre d'Agriculture et Initiatives Paysannes pour relayer l'information. Elle précise que les JA n'ont pas été conviés directement mais qu'elle prend note pour les prochains ateliers.

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a participé au **Salon international de l'Agriculture** grâce au Département du Val-d'Oise qui l'a accueilli 2 jours sur son pavillon. Marie STURMA précise qu'il était intéressant d'être sur le pavillon du département du Val-d'Oise au vu des visiteurs du stand qui habitaient le territoire ou proche territoire. Ils se sentaient donc concernés par les actions du PNR. Nelly ZAGADOUDZ informe qu'elle

transmettra un contact à Marie STURMA au Département de l'Oise afin de voir s'il est possible que le PNR soit également présent côté Oise lors de cet évènement.

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France a lancé la révision de la **charte graphique de la marque Producteurs Oise - Pays de France** afin d'ancrer davantage la notion de local et de qualité dans la marque. Une réunion d'échanges s'est tenue en avril 2022 avec les producteurs afin de recueillir leurs attentes et besoins par rapport à la marque.

En conclusion, les producteurs sont attachés à la marque et le logo commence à entrer dans les esprits des consommateurs. Un faible travail sur le logo en tant que tel sera entrepris afin d'y apporter les notions attendues qui sont :

- Le local : retrouver l'identité du Parc naturel régional Oise - Pays de France ;
- La notion de qualité et d'investissement des producteurs.

Le travail est toujours en cours et sera finalisé en fin d'année 2023.

Afin de travailler sur ce dernier point, il est proposé au programme d'action 2024 de faire évoluer la charte d'engagement des producteurs qui aujourd'hui est très légère ainsi que la convention partenariale.

Le dernier point travaillé courant de l'année pour le PAT est l'**organisation de la Fête du Terroir**. Cet évènement s'est tenu les 9 et 10 septembre 2023 à l'Abbaye de Chaalis proposant un marché fermier, des animations et ateliers autour de l'alimentation locale et des circuits courts ainsi que des jeux. Tout cela dans un esprit festif.

Etudes et porteurs de projets

Trois études ont été finalisées et ont été présentées en commission, le 15 novembre 2022. Les présentations et comptes-rendus sont disponibles sur l'Extranet.

En 2022-2023, l'équipe du Parc naturel régional a rencontré 10 porteurs de projet. Les porteurs de projet sont variés : communes, producteurs/agriculteurs, reconversion professionnelle, etc. Pour la majorité, les rencontres ont été réalisées en binôme : chargée de mission agriculture et animateur LEADER.

Le projet de construction d'un restaurant scolaire porté par la commune de Thiers-sur-Thève pourrait être un projet exemplaire sur le territoire du Parc naturel régional. La commune souhaite construire un nouveau restaurant scolaire avec cuisine sur place et approvisionnement local. Ce projet sera suivi par le Parc naturel régional.

Suivi de dossiers

5 dossiers principaux sont suivis en parallèle des autres actions :

- La filière apiculture :
 - La création d'un IGP (Indication Géographique Protégée) sur le miel de tilleul est relancée. Le nord du territoire du PNR pourrait en faire partie.
 - En lien avec la commission Patrimoine Naturel, le Parc naturel régional a organisé une réunion d'échanges « Apiculture et Frelon asiatique ». Cette initiative a bien été perçue par les apiculteurs et sera réitérée en cette fin d'année 2023. Il est prévu également d'inscrire un fonds dédié à la lutte contre le frelon asiatique au programme d'action 2024. Les membres de la commission ont demandé plus de précisions sur le contenu du fonds. Marie STURMA précise qu'il s'agit de diverses actions comme la réalisation de réunions d'échanges, de tours de plaine, de formations mais également la mise en place d'expérimentations pour le piégeage, le financement de

destructions de nids. La mise en place de ce fonds doit être validée par les financeurs avant de pouvoir être mis en œuvre.

- Région Ile-de-France : dans le cadre d'une thèse, des ateliers sont organisés entre les PNR d'Ile-de-France. L'objectif est de définir deux actions portées par l'ensemble des Parcs franciliens. Aujourd'hui, deux actions ont été définies et sont en cours de définition et construction : programme de plantation d'arbres en milieu agricole en lien avec Agrof'ile et la mise en place de paniers garnis à destination des communes pour les colis des anciens. M. SINET se pose la question de l'absence de produit côté Oise dans le panier étant donné qu'il s'agit d'une action régionale francilienne. Marie STURMA assure que l'intégralité des produits du PNR, même côté Oise, seront pris en compte. M. De Moustier s'interroge sur le prix des colis et des budgets des communes. Marie STURMA informe qu'après un premier inventaire et état des lieux, il sera possible de constituer des paniers garnis pour 30-40€. Marie STURMA affirme également que la commande de paniers garnis ne sera pas imposée et que c'est sur la base de la volonté des communes. Certaines communes travaillent déjà avec les producteurs et les artisans de leur commune, et c'est une bonne chose. L'ensemble des élus présents pense que l'idée intéressante. Marie STURMA précise que le démarrage sera effectif certainement pour 2025.
- Filière méthanisation : la note de cadrage ainsi que la grille de critères ont été finalisées. Ces dernières ont également été présentées en commission le 15/11/2022.
- Accompagnement du GIEE Morancy : Le programme d'action du GIEE s'est achevé en 2022 et le renouvellement de la reconnaissance « GIEE » nécessite une année d'émergence avant l'établissement d'un nouveau programme d'actions sur 6 ans. Le renouvellement de l'équipe d'animation et technique s'est fait ressentir après les années COVID. Il y a eu un manque d'animation et d'investissement de la part des partenaires et, de ce fait, moins d'actions portées par le GIEE. Aujourd'hui, le GIEE Morancy est accompagné par l'Agglomération Creilloise Sud Oise via son chargé de mission Xavier JAMIN (anciennement Agence de l'Eau), le cabinet de conseil Gaya consultation et le Parc naturel régional Oise - Pays de France. Une nouvelle dynamique a démarré courant 2023 et un dossier a été déposé pour obtenir des financements de la DRAAF et de l'Agence de l'Eau Seine - Normandie. M. SINET souhaite avoir un rappel des objectifs du GIEE. M. De Moustier précise que le GIEE est installé sur l'aire d'alimentation de captage de Boran-Précy qui alimente en eau potable l'agglomération creilloise qui représente près de 130 000 habitants. L'objectif du GIEE est la préservation et la reconquête de la qualité en eau potable de l'aire d'alimentation de captage.
- Mesures agro-environnementales et climatique (MAEC) dans le cadre de la nouvelle PAC : Marie STURMA précise que le PNR est opérateur de 2 territoires : Prairies de la Thève (enjeu biodiversité) et les bassins d'alimentation de captage (enjeu eau). Cette année a été l'ouverture de la campagne 2023 dans le cadre de la nouvelle PAC (Politique Agricole Commune). Le Parc naturel régional, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, a organisé des réunions publiques à destination des agriculteurs afin de leur présenter les territoires et les mesures. Aujourd'hui, il y a très peu de contractants (2 ou 3), cela est dû notamment aux difficultés rencontrées lors des années de construction des programmes MAEC et aux règles qui ne sont pas appropriées. Par exemple, sur la MAEC haie (entretien des haies et des arbres isolés),

l'entretien doit être réalisé à la main avec un sécateur ou une tronçonneuse. Certaines aberrations sont présentes qui compliquent la mise en œuvre des mesures chez les agriculteurs. Mme BOCOBZA souhaiterait savoir s'il y a des territoires ouverts côté Val-d'Oise notamment avec le SIECCAO. Marie STURMA précise que le PNR n'est pas opérateur côté Val-d'Oise mais que l'intégralité des communes côté Val-d'Oise est couverte par un territoire MAEC. De plus, le PNR est associé au territoire porté par le SIECCAO. M. SINET s'interroge sur les relations avec la Chambre d'Agriculture dans ces dossiers. Marie STURMA, accompagnée par Nelly ZAGADOUDZ, précise que le PNR est opérateur et s'occupe principalement de la partie administrative des dossiers. L'animation est déléguée à la Chambre d'Agriculture et aux autres structures telles que la Fédération de la Chasse ou le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, etc. Une réunion d'information pourrait être organisée sur le sujet avec la Chambre d'agriculture.

➤ **Présentation du programme d'action 2024**

Le programme d'action concerne deux points :

1. L'intégration paysagère des bâtiments agricoles ;
2. Le Projet Alimentaire Territorial.

Intégration paysagère des bâtiments agricoles

Le fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles est réabondé à hauteur de 30 000 €.

Marie STURMA précise qu'il y a des enveloppes encore en cours. L'enveloppe 2024 a été diminuée afin d'utiliser en priorité les enveloppes des années précédentes.

Au minimum 3 dossiers de demande d'aides financières sont attendus l'année prochaine.

Projet Alimentaire Territorial

Trois volets seront travaillés au courant de l'année :

1. Accompagnement des Producteurs Oise - Pays de France
2. Sensibilisation des consommateurs aux circuits courts et à l'alimentation locale
3. Favoriser le développement des circuits courts et impulser les changements de pratique.

Concernant l'accompagnement des Producteurs Oise - Pays de France, certaines actions sont habituelles, telles que :

- L'animation du réseau des producteurs : un budget de moins de 500€ y est inscrit afin d'organiser un repas ;
- La proposition de formation agricole : coût supporté par le fonds VIVEA ;
- L'édition d'outils de communication : un coût de 10 813 € y sera consacré pour l'année 2023-2024.

Il est également proposé de réaliser un audit de la marque « Producteurs Oise - Pays de France » afin d'établir un bilan et un état des lieux de l'utilisation de la marque par les producteurs adhérent. Le prestataire en charge de l'audit accompagnera le PNR dans l'élaboration d'un cahier des charges de la marque, la rédaction des conventions et l'établissement d'une méthodologie d'audit. Le prestataire a été sélectionné, il s'agit d'Illona GENTY-MEZEI qui réalise déjà les audits de la marque Valeur Parc de la Fédération

et a été recommandée par le PNR du Vexin Français. Ilona est également une ancienne chargée de mission agriculture de PNR, elle connaît donc bien le fonctionnement de ces derniers. Le coût consacré à l'audit est de 12 750 € soit un coût inférieur à 400€ par producteur.

Afin de travailler sur le volet transmission et installation, il est prévu de réaliser 2 ateliers participatifs, un théâtre-forum sur la transmission agricole et une réunion d'échanges entre cédants et repreneurs. Ces actions seront mises en œuvre par Initiatives Paysannes et Terre de Liens. Le coût total est de 3 900€.

Suite à l'étude de faisabilité d'un point de vente collectif, il a été proposé aux producteurs dans un premier temps d'ouvrir une boutique vitrine à la Maison du Parc. Cette boutique concernera uniquement des produits secs type jus de fruit, confiture, tisane, ... Afin de pallier le manque de produits frais, un catalogue sera réalisé avec des fiches producteurs présentant leurs productions en détails. Il est également prévu de faire réaliser une carte modulable qui sera accrochée à la maison du Parc pour les visiteurs. Une réflexion devra être menée afin de mettre en place une régie. Un coût de 4 490 € est alloué à cette action.

Pour le volet « Sensibilisation des consommateurs », il est prévu d'organiser un programme d'animations « Goûtons notre territoire » : portes ouvertes, animations thématiques, ateliers culinaires, ... Le coût estimé de l'action est de 4 490 €.

Pour le volet « Favoriser le développement des circuits courts et impulser les changements de pratique », il est prévu de réaliser une étude de sensibilité à l'agriculture biologique avec Bio en Hauts-de-France. Cette étude est un outil d'aide à la décision identifiant les potentiels leviers d'évolution vers l'agriculture biologique. Cette étude sera réalisée auprès des producteurs de la marque mais également auprès des agriculteurs du territoire. L'échantillon sera défini avec le prestataire afin de répondre aux objectifs fixés. Le rendu de l'étude permettra également de déterminer un programme d'action en faveur des changements de pratiques et au développement, notamment, de l'agriculture biologique sur le territoire.

Il est prévu de poursuivre les actions sur le foncier agricole avec Terre de Liens. Il est proposé d'accompagner 2 communes dans leur projet d'installation agricole et la définition d'une stratégie foncière communale.

Le coût de ces deux actions est de 20 000 €.

Récapitulatif financier

		Coût HT	Coût TTC	Coût total
Fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles		25 000 €	30 000 €	30 000 €
Projet alimentaire territorial	Accompagnement des P_OPF	30 265 €	32 450 €	57 418 €
	Sensibilisation des consommateurs	4 497 €	4 968 €	
	Circuits courts et changement de pratiques	18 000 €	20 000 €	

➤ **Questions diverses**

M. BARRAILLIER s'interroge sur la consultation du Parc naturel régional dans le cadre de la construction d'un méthaniseur sur la commune de Chaumontel et si le processus intègre uniquement les déchets du centre équestre auquel il se rattache.

Marie STURMA informe que ce dossier est suivi depuis le début par le Parc naturel régional et que la commune de Chaumontel a sollicité le conseil technique du Parc naturel régional sur le permis de construire. Les observations concernent notamment l'intégration paysagère de l'unité de méthanisation. Le méthaniseur fonctionnera avec l'approvisionnement d'intrants d'autres agriculteurs.

Mme VEDY souhaite savoir quelles cultures seront utilisées. Marie STURMA ne peut répondre à cette question en détail mais annonce qu'il y aura certainement des CIVE (Cultures Intermédiaires à Vocation Energétique). Elle rappelle également que les CIVEs ne font pas concurrence aux cultures principales à vocation alimentaire.

M. DUCHESNE informe qu'une matinée portes ouvertes du méthaniseur de Borest a lieu le samedi 16 septembre et que l'ensemble des membres de la commission sont les bienvenus.

M. BARRAILLIER souhaite avoir plus de détails sur la note de cadrage et savoir s'il est possible que France Nature Environnement Val-d'Oise puisse avoir une copie de l'avis émis par le Parc naturel régional.

Marie STURMA précise que la note de cadrage ainsi que la grille de critères ont été présentées lors de la commission de novembre et que les documents ont été annexés au compte-rendu et, de ce fait, accessibles sur l'extranet. La note et la grille seront joints de nouveau au présent compte-rendu. Concernant l'avis, suite aux échanges avec la direction, il ne pourra pas être diffusé puisqu'il s'agit d'un conseil technique non réglementaire demandé par la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur De Moustier clôt la séance à 20h00 et remercie les participants pour leur présence et contributions.